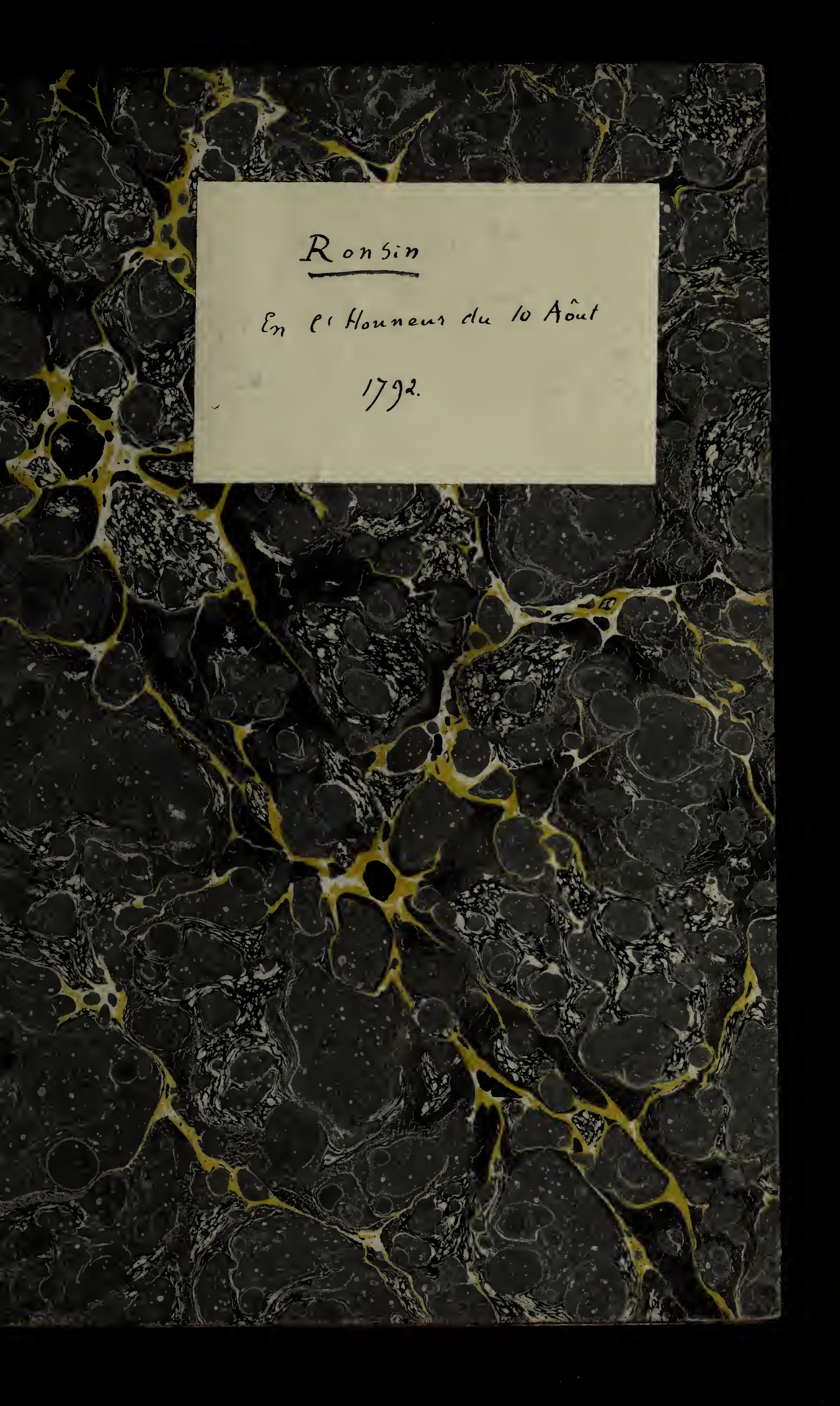

Ronsin
En l'Honneur du 10 Août
1792.

FRC 4' 29876
Case
FRC
24697

GRAND DISCOURS

FAIT par CH.-PH. RONSIN, l'An 4me. de la Liberté, et le Ier. de l'Égalité, à l'occasion de la Cérémonie funèbre, faite le 26 Août 1792, au Jardin des Tuileries, ordonnée en l'honneur de nos Frères d'armes morts à la journée du 10, pour la défense de la Liberté et de l'Égalité.

SOUS le règne de la tyrannie, quand la mort frappoit un brigand couronné, un de ces fléaux qui jamais n'auroient dû s'échapper de la nuit du néant, des hommes qu'à la honte du siècle on nommoit orateurs, alloient, sur le cercueil du despote, mentir aux générations présentes et futures; et tandis que les malédictions du peuple le poursuivoient jusques dans la tombe; à la cour, dans les temples, la voix de l'imposture ouvroit le ciel à un monstre qui n'avoit passé sur la terre que pour la désoler.... Et devant qui ces éloges coupables lui étoient-ils prodigués? En présence même de ceux qui avoient été les compagnons de ses débauches, et les complices de ses attentats. Aujourd'hui que le Peuple Français a reconquis tous ses droits, c'est un Citoyen, un Soldat qui vient consacrer, dans la mémoire des hommes, les noms de ses Frères morts pour la Liberté et l'Égalité. Aussi, n'attendez pas de moi de ces phrases artistement cadencées, de ces périodes dont l'emphase et l'harmonie attestent presque toujours la foiblesse des principes. Mon langage sera austère comme les mœurs des braves

THE NEWBERRY LIBRARY

Citoyens que nous pleurons; simple comme cette lugubre cérémonie que vous avez dépouillée de toute la pompe du fanrtisme... Je parlerai en homme qui ne connoît de maître que la Loi, lorsqu'elle est établie pour le salut de tous; en homme qui ne veut de culte que la Liberté, d'autel que la Patrie, et de sacrificateurs que ses Compagnons d'armes.

Les Français, à la journée du 14 Juillet 1789, croyoient n'avoir plus d'ennemis à combattre, parce qu'ils avoient renversé les murs de la Bastille, versé le sang de quelques traîtres, et chassé, loin de la Capitale, une poignée d'esclaves qui la menaçoient : ils ne s'étoient pas encore pénétrés de cette grande maxime : « Qu'il est impossible que la puissance reste long-tems partagée entre le Peuple et le Monarque, et que, tôt ou tard, il faut que l'un des deux écrase l'autre. » La lutte a été longue et pénible; et, certes, il faut que la Liberté soit un de ces biens que les sacrifices nous rendent plus chers, puisque, pour en jouir, nous nous sommes, pendant trois ans, roidis contre tous les obstacles dont le traître Louis XVI embarrassoit notre marche franche et loyale. Une coalition infernale s'établissoit dans toutes les parties de l'administration; l'or de la liste civile avoit coulé dans les mains des fonctionnaires publics; nos ministres, nos directoires, nos états-majors, nos Juges, nos Représentans même, n'avoient pu échapper à la contagion. C'est alors que le traître Louis XVI se croyoit sûr d'un succès qu'il lui étoit en quelque sorte permis d'espérer, puisqu'il ne s'étoit entouré que de conspirrteurs intéressés à calomnier le Peuple dont la masse est toujours si pure. Il fuit vers l'étranger.... On l'arrête.... Ah! pourquoi ce

jour n'a-t-il pas été le dernier des jours du plus lâche, du plus ingrat des rois? Que de maux sa mort nous eût épargnés! Mais on l'arrête..... et nous touchons à l'époque fatale, où les Lameth, les Barnave, ces mêmes factieux que Mirabeau mourant croyoit voir se disputer les lambeaux de la monarchie, vont se joindre aux Lafayette, aux Bailly, pour rétablir cette monarchie plus absolue que jamais. De bons Citoyens se rassemblent sur l'autel de la Patrie, et c'est de leur sang qu'on cimente le pouvoir du traître Louis XVI... Et des remerciemens sont votés aux assassins du peuple.... Ce n'est pas tout, cette cour, que Lafayette a si bien servie, le place à la tête d'une de nos armées; et ce que la postérité ne croira jamais, un bourreau trouve des soldats pour marcher sous lui. Mais bientôt victimes de leur aveuglement, ils s'apperçoivent que nos plans de campagnes sont communiqués à l'ennemi; et qu'au lieu de les mener au combat, on les conduit dans des pièges homicides. Si leur courage triomphe de la trahison, un ordre de la cour nous prive des fruits de la victoire. On les rappelle, on les force d'évacuer les places conquises, et d'abandonner le Belge, qui n'attendoit, pour se réveiller, que le bruit d'un nouveau succès de nos armes.

Cependant quelques Législateurs, plus éclairés sur les dangers auxquels trnt de perfidie pouvoit exposer l'empire, arrachent à l'Assemblée Nationale deux décrets salutaires; et ces décrets sont anéantis par le *veto*, cette arme qui étoit devenve, dans les mains du traître Louis XVI, le plus terrible fléau de notre Liberté. Mais la journée du 20 Juin s'approche; le Peuple se lève, ou plutôt il veut se lever, car l'homme libre n'est véritablement debout que lorsque ses tyrans sont

abattus. Que fait le traître Louis XVI au milieu du Peuple? Il affecte le calme le plus profond; et c'est bien de lui qu'on pouvoit dire alors :

> Qu'à force de forfaits, il étoit parvenu
> A la tranquillité que donne la vertu.
>
> DUBELLOY.

Aussi, le lendemain de cette journée, que nous pouvons maintenant regarder comme favorable à la cause du Peuple, puisqu'elle l'a convaincu que toute insurrection lui devient nuisible, si elle n'est que partielle; le traître Louis XVI couvre les murs de la capitale d'une proclamation non moins fausse qu'incendiaire; il s'y plaint d'outrages qu'il n'a point reçus; il appelle autour de lui tous les admirateurs, tous les complices de Lafayette, je veux dire, ces hommes en qui un uniforme, des épaulettes, un bonnet à poil, ont substitué l'esprit de corps à l'esprit public; et bientôt Lafayette se déclarant le digne appui de ces factieux, quitte son poste, et après avoir menacé de la vengeance de son armée les Sociétés Populaires et l'Assemblée Nationale, elle-même, il sort absous et triomphant du sanctuaire de la Loi qu'il venoit de fouler aux pieds.

C'est alors qu'enhardi par l'impunité de tant de crimes, le traître Louis XVI conspire la ruine entière de notre Liberté. Les juges, les bourreaux sont prêts, et cette sanglante proscription doit commencer par le massacre des Magistrats du Peuple, de nos Frères d'armes, de ces braves Fédérés que Nantes, Brest, Bordeaux et Marseille ont envoyés aux secours de la Capitale. Mais, emportés sans doute par cet esprit de vertige et d'imprudence, qui a toujours été regardé comme l'avant-coureur de la chûte des rois, ni le traître Louis XVI, ni ses

barbares Ministres n'ont pu couvrir, d'une ombre assez épaisse, la trame de leur complot parricide. Le règne de la tyrannie alloit renaître, et c'est l'heure de la Liberté qui va sonner. Ici, je m'arrête, Citoyens; ici, arrêtez-vous un moment avec moi, pour contempler le spectacle de la plus étonnante, de la plus sublime Révolution, qui ait jamais illustré les annales des Peuples libres. La sainte insurrection se déclare, les Sections sont armées, le tocsin se fait entendre, la générale bat; et prêt à resaisir sa souveraineté, le Peuple enchaîne tous les pouvoirs qu'il croit propres à ralentir sa course. Un seul de ses Fonctionnaires est encore en activité; c'est le traître Louis XVI. Son palais est devenu le repaire d'une foule de brigands, soudoyés avec l'or de ce même Peuple dont il trame la ruine. Digne chef de cette horde impie, il distribue lui-même les poignards, et va de rang en rang mendier de ces acclamations sacrilèges, auxquelles l'oreille impure des rois n'a été que trop long-tems accoutumée. Assez bas pour s'applaudir d'un pareil triomphe, cet autre Charles IX rentre avec sa Médicis. . . . . . Il a donné l'ordre du carnage; il va en attendre le signal. Déjà des légions de Citoyens entourent cette nouvelle Bastille; elles demandent à faire entendre au tyran la volonté suprême d'un Peuple qu'il a tant de fois trahi. Leurs vœux sont rejettés, et vous savez, Frères et Amis, si leurs vœux étoient légitimes. On fait plus, on les invite à se prosterner aux pieds de l'idole. A ce mot, l'horreur, l'indignation s'emparent de ces ames indépendantes. Mais, toujours calmes dans l'orage, des chefs se présentent encore aux portes du palais; il s'ouvre; ô perfidie! les satellites du traître Louis XVI tendent

à nos Frères d'armes une main hospitalière ; on entend même des cris de Liberté sortir de la bouche profâne de ces esclaves. . . . . . Ici, tout mon sang bouillonne ; ici ma langue glacée ne peut exprimer toute l'horreur qui m'agite. . . . . A peine nos Concitoyens sont-ils entrés, les traits de la mort fondent sur eux ; et ces traits sont lancés par ce ramas d'étrangers, que la loi avoit déjà bannis de la capitale, mais dont le traître Louis XVI ne s'est obstiné à s'entourer, que pour en faire les instrumens aveugles de sa rage liberticide. Les ingrats, les insensés qu'ils étoient! Ils égorgeoient un Peuple qui les avoient adoptés pour ses enfans ; ils l'égorgeoient au nom d'un lâche qui les avoit déjà abandonnés pour se réfugier dans le sein même de cette assemblée que la veille il avoit juré de dissoudre! A ce trait de bassesse, qui ne reconnoît un roi ? Mais un combat affreux s'engage; l'airain gronde; le sang coule ; et vous, intrépides Marseillois, c'est alors qu'emportés par cet instinct des héros, qui commande toujours la victoire, vous vous précipitez à travers les cadavres de nos Frères immolés. Vous vous portez par-tout, et par-tout la mort vous précède. A vous voir aux portes du palais, dans le jardin, dans les cours, dans les appartemens, on diroit que vous avez l'art de vous multiplier, pour frapper un plus grand nombre de coupables ! . . . . Mais, c'en est fait ; les assassins du peuple ont reçu le digne prix de leurs attentats ; il ne sont plus, et leurs cadavres, nuds et sanglans, sont traînés sur la poussière, tandis que le Peuple recueille, avec un saint respect, les restes précieux des Citoyens qui ont péri pour la défense de la Liberté. C'en est fait, braves Marseillois, et vous tous qui avez partagé les périls et la gloire de cette jour-

née à jamais mémorable, c'en est fait, la Liberté est reconquise, et une heure vous a suffi pour sauver l'empire..... Oui, François, pour sauver l'empire; car, n'en doutons pas, le premier coup de canon, tiré sur le château du traître Louis XVI, est, pour la France entière un cri de ralliement, pour tous les Peuples de l'Europe un signal d'insurrection, et pour tous les brigands couronnés un arrêt de mort.

Mais, quel souvenir désolant vient empoisonner la joie d'un si beau triomphe! Le chef de nos assassins respire, et son palais fume encore du sang de nos Frères égorgés par son ordre...... Oui, Citoyens, le traître Louis XVI respire; mais rassurez-vous; s'il n'a point passé du trône à l'échaffaut; si des raisons politiques ont suspendu, sur sa tête coupable, le glaive vengeur de la Loi; son châtimenr n'en sera que plus long, plus terrible..... Il vivra pour être témoin de nos triomphes; il vivra, si c'est vivre que de se traîner lentement au supplice, je ne dirai pas dévoré des remords, (car les tyrans n'en ont pas) mais accablé de notre gloire, et chargé de l'exécration publique.

O mes concitoyens, mes Amis, vous qui avez frémi d'horreur au nom seul du traître Louis XVI, tournez les yeux, voilà ses victimes; voilà les restes sacrés de nos défenseurs! Que de larmes d'admiration et de tendresse coulent sur les tombes triomphantes! Que la reconnoissance élève, sur les débris des statues royales que nous avons brisées, un mausolée civique, où le burin transmette à la postérité les les noms de ces nouveaux Spartiates.

Mais, quand leurs mânes, si chers à la Liberté, auront reçu de nous ce tribut funèbre, n'oublions pas qu'il nous reste à remplir des de-

515

voirs encore plus grands et plus sacrés. Oui, Citoyens, voulez-vous que les ombres de ces Sauveurs de la Patrie reposent en paix ? Voulez-vous que le grand ouvrage qu'il ont commencé s'achève, jurons tous, sur le cercueil qui les renferme, jurons de ne déposer le glaive dont nous nous sommes armés avec eux, qu'après avoir purgé la Capitale de la France entière de tous les oppresseurs du Peuple. Jurons tous de commencer ce combat à mort sur s'assassin du Champ de Mars, sur ce soldat rebelle qui nous menace de faire marcher une poignée d'esclaves contre des millions d'hommes libres. Jurons tous de n'admettre à la Convention Nationale que des Citoyens recommandables par la simplicité de la naissance, par l'austérité des mœurs, par le plus ardent amour pour la Patrie, et par la haine la plus inflexible pour les rois. Enfin, si, par une fatalité peut-être inséparable de la foiblesse humaine, il se glissoit, parmi les Représentans d'un grand Peuple, des hommes assez lâches pour s'élever contre la proscription d'une dynastie souillée de tant de crimes, jurons tous de périr plutôt qu'un rejetton de cette race coupable puisse un seul moment couvrir de son ombre impure les rugustes images de la Liberté et de l'Égalité.

Par CH.-PH. RONSIN.

De l'Imprimerie de POUGIN, rue Mazarine, n°. 160.

